

2010

Debrah Gibson - #20016319

On November 22nd, 2010, the Discipline and Fitness to Practise Committee met to hear a complaint referred to it by the Complaints Committee concerning a member working in the nursing home sector. The member was reported for stealing property from two residents.

The committee considered the evidence, which included a written submission provided by the member admitting to the allegations and explaining that the incident occurred because she was experiencing stress in her personal life. The committee found the member guilty of professional misconduct in accordance with paragraphs 53(a) and 53(c) of the Act and directed the Registrar to permanently revoke the member's certificate of registration pursuant to paragraph 56(2)(f) of the Act.

Debrah Gibson – # 20016319

Le 22 novembre, 2010, le Comité de discipline et d'aptitude à exercer la profession s'est rencontré pour entendre une plainte référée par le Comité de révision des plaintes concernant une IAA relevant du secteur des foyers de soins. L'employée-membre était accusée de vol auprès de deux résidents.

Le Comité de discipline considéra les éléments de preuve présentés incluant une réplique de ladite défenderesse-membre dans laquelle elle avouait avoir commis les gestes qui lui étaient reprochés. Elle expliqua que les incidents en question étaient le résultat d'un niveau de stress élevé. En conformité avec l'article 53(a) et 53(c) de l'Acte, le Comité reconnu coupable le membre de fautes professionnelles, et basé sur l'article 56(2)(f) de l'Acte, le Comité exigea que le registraire révoque, de façon permanente, le certificat d'enregistrement du membre.